



EXTRAIT DU REGISTRE

des

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 Avril 2023

COMMUNE DE LA BARBEN
DEPARTEMENT
DES BOUCHES DU RHONE

ARRONDISSEMENT
D'AIX-EN-PROVENCE

République française
Liberté, égalité, fraternité

DÉLIBÉRATION N °18 - 2023

Nombre de membres en exercice	12
Nombre de membres présents	11
Nombre de membres votants	11
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt-trois le douze du mois d'avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de LA BARBEN a été assemblé salle du Conseil Municipal, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L. 2121.10 à 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Franck SANTOS. Étaient présents à cette assemblée : Franck SANTOS, Maryvonne GASCON, Philippe CARON, Bernard JEAN, Colette MARTINET, Michel GOURLIA, Jean COYE, Noël THOMAS, Sabine BOUICHET, Laurent LAMOTTE et Mélanie HENARD formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de douze membres.

EXCUSÉS ABSENT : Michel PUECH

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Bernard JEAN

---oooOooo---

Date de la convocation : 05/04/2023

Objet :Subvention au Centre Communal d'Action Sociale

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 € au Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 8 000 € au titre de l'année 2023.

PRECISE que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication et de sa transmission à Monsieur le Sous-préfet d'Aix-en-Provence.

LA BARBEN, le 12 avril 2023

Le Maire

Franck SANTOS

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en sous-préfecture le 14/04/2023

de la publication/notification le 14/04/2023

Fait à La Barben, le 14/04/2023

Le Maire

Franck SANTOS

